

# Le recensement démarre le 15 janvier !



## Le recensement de la population, c'est utile pour tous !

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...



## Le recensement par internet, c'est simple !

Recensez-vous en ligne, et gagnez du temps.



Q. [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## Le recensement de la population, c'est gratuit !

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



## Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.



**Vous vivez à plusieurs endroits au cours de l'année ?**

Vous êtes recensé(e) dans la commune de votre résidence principale.



## Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.



### Étudiants, le recensement vous concerne aussi !

Transports, logements, équipements sportifs et culturels... c'est utile pour vous aussi. Si vous occupez un logement du fait de vos études, vous devez y être recensé(e) en résidence principale.



## Nos agents recenseurs :

**Diane FERRAND**



**Mégane LETUR**



**Inès MAZIERE**



**Patricia SEVENIER**

